

Liste des délibérations examinées au conseil municipal du 27 février 2023

Article L2121.25 du code général des collectivités territoriales

1	2023_001	Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal	Approuvée
2	2023_002	Autorisation au maire de demander une subvention au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre de l'appui aux territoires pour la fête des pains	Approuvée
3	2023_003	Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 19 rue de la République	Approuvée
4	2023_004	Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 21 rue de Jéricho	Approuvée
5	2023_005	Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 27 rue de Jéricho	Approuvée
6	2023_006	Avenants aux conventions forfait de base et forfait protection sociale complémentaire (risque prévoyance) conclues avec le CDG 54 suite aux évolution des dispositions tarifaires	Approuvée
7	2023_007	Règlement budgétaire et financier	Approuvée
8	2023_008	Adoption du pacte financier et fiscal entre la métropole du Grand Nancy et les communes membres	Approuvée
9	2023_009	Débat sur les orientations budgétaires 2023	Approuvée
10	2023_010	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement	Approuvée
11	INFO	Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT	Approuvée

Malzéville, le 6 mars 2023

Le Maire,

Bertrand KLING

